

DECISION MUNICIPALE

Objet : Extension et restructuration de l'école Thierry Poutes

Le maire de la commune de Jacou,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 relatifs aux décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal,

Vu la délibération en date du 5 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, l'ensemble des affaires définies à l'article L 2122-22 sus visé,

Vu la mise en concurrence organisée dans le cadre d'une procédure adaptée, conforme aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016,

VU l'inscription au budget : des crédits nécessaires à cette opération,

VU le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre,

D E C I D E

D'adopter le marché de travaux relatifs à l'extension et la restructuration de l'école Thierry Poutes, pour un montant total hors taxes de : **1 002 305,01 €** dans les conditions suivantes (NB : les lots 1 – 5 et 7 ne figurent pas dans le tableau ci-dessous, car ils ont été déclarés infructueux) :

N° du lot	Intitulé	Titulaire	Montant Total du marché Hors Taxe
2	Démolition gros œuvre façade	SOUCHON CONSTRUCTION (Castries)	199 500 €
3	Charpente couverture mob	ENVIRONNEMENT BOIS (Mudaison)	141 467.98 €
4	Menuiseries extérieures alu	TOTALE FERMETURE (Restinclières)	58 863 €
6	Cloisons doublage faux plafond	SAS SODAC Saint Georges d'Orques)	56 000 €
8	Revêtements sols et murs (carrelage – faïences)	MC REALISATION(Marseillan)	70 218.36 €
9	Revêtements sols souples	SARL VIOLAN (Montpellier)	7 596 €
10	Serrurerie	TRINQUIER (Carcassonne)	5 458 €
11	Peinture	SARL ATELIER M (Mauguio)	19 602 €
12	Electricité courants forts et faibles	SMEE (Mauguio)	68 757.14 €
13	Chauffage ventilation climatisation plomberie	ENERSOL (Castries)	174 702.83 €
14	Equipements de restauration & cloisons isothermes	SARL SALAGER SERRA (Prades le Lez) CLOISONS DU MIDI (Aubagne)	163 945.81 €
15	Elévateur PMR	SAS ERMHES (Vitre)	36 193.89 €
TOTAL GENERAL HORS TAXES			1 002 305,01 €

Fait à Jacou, le 10 janvier 2025

Le Maire
Renaud Calvat



Certifié exécutoire compte tenu des :
- date d'envoi en Préfecture le 13/01/2025
- date d'affichage le 13/01/2025